

# OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

F

WIPO/GRTKF/IC/13/2 Add.

ORIGINAL : anglais

DATE : 15 septembre 2008

## COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

**Treizième session**  
**Genève, 13 – 17 octobre 2008**

ADDITIF CONCERNANT L'ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

*Document établi par le Secrétariat*

1. L'annexe du document WIPO/GRTKF/IC/13/2, intitulé "Accréditation de certaines organisations", dresse la liste de plusieurs organisations qui ont demandé, avant le 8 septembre 2008, le statut d'observateur auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore conformément au règlement intérieur.

2. L'annexe du présent document présente des organisations supplémentaires qui ont demandé le statut d'observateur après cette date.

*3. Le comité intergouvernemental est invité à approuver l'accréditation, en qualité d'observatrices ad hoc, des organisations mentionnées dans l'annexe du présent document, en plus de celles qui sont répertoriées dans l'annexe du document WIPO/GRTKF/IC/13/2.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

ORGANISATIONS QUI ONT DEMANDE A ETRE REPRESENTEES  
EN QUALITE D'OBSERVATRICES AUX SESSIONS  
DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL

Assemblée des Arméniens d'Arménie occidentale

Associação Metareilá do Povo Indígena Suruí

Indigenous Coordinator for Mesoamerica and the Caribbean/  
*Coordinadora Indígena de Mesoamérica y el Caribe*/(CIMCA)

Chambre paraguayenne de la propriété intellectuelle/  
*Cámara Paraguaya de la Propiedad Intelectual* (CAMPI)

Assemblée des Arméniens d'Arménie occidentale

Principaux objectifs de l'organisation :

Objet : réunir en son sein et sans aucune discrimination tous les Arméniens revendiquant leur appartenance à l'Arménie occidentale, descendants des rescapés du génocide et qui adhèrent aux présents statuts :

- organiser, politiquement, socialement, économiquement et juridiquement les membres de l'Assemblée sur des bases démocratiques en direction d'un développement durable;
- soutenir et participer à la défense et à la reconnaissance des droits des Arméniens d'Arménie occidentale descendants des rescapés du génocide, en toutes circonstances et devant toutes juridictions;
- contribuer à aider et encourager les Arméniens d'Arménie occidentale à préserver, développer et faire connaître leur langue et leur culture;
- contribuer à faire connaître l'histoire des Arméniens d'Arménie occidentale;
- encourager et participer aux aides humanitaires médico-sociales et aux développements; aider et favoriser le développement de l'enfant : santé, éducation, bien-être, etc.;
- développer, organiser, encadrer des écoles collèges des centres de formation et de vacances; protéger en toutes circonstances les emblèmes, symboles, livres, documents, photos, études, analyses ... issues de nos écoles et à travers tous les pays;
- soutenir le devoir de réalisation de reconnaissance internationale du génocide des Arméniens perpétré par les gouvernements successifs Turcs sur le territoire d'Arménie occidentale (Hayrénik) au moment de l'occupation;
- soutenir la réinstallation des descendants des exilés, qui s'accompagnera du versement d'indemnités compensatrice des préjudices subis en créant un fond international;
- participer à la sauvegarde du patrimoine historique des Arméniens en Arménie occidentale et partant dans le monde;
- faire face à la discrimination que subissent les Arméniens d'Arménie occidentale et contre tout négationnisme et révisionnisme à l'encontre des Arméniens d'Arménie occidentale, de leur existence, de leur histoire et de leur droit;
- s'associer et adhérer à toutes les décisions et initiatives issues du Conseil national arménien.

Relations de l'organisation avec les questions de propriété intellectuelle :

Depuis notre création le 17 décembre 2004, une quantité très importante de documents ont été produits par le Conseil national arménien que ce soit sous forme d'études, de dossiers, de cartes, de résolutions, de recommandation, d'analyses, de sites Internet, de travaux, et toutes ces productions méritent d'être protégées, et méritent d'être affirmés dans leur globalité da propriété intellectuelle de ces travaux.

Protection de la langue, transmission des savoirs, protection des ouvrages culturels et archéologiques, des archives, protection des savoir-faire artistiques, traditionnels et folkloriques.

C'est pour ces raisons que nous sollicitons les États membres d'accréditer notre organisation en qualité d'observatrice auprès du comité intergouvernemental.

Nom du ou des pays dans lesquels l'organisation est très active :

France, Arménie (Djavakhk et Artsakh compris), Grèce, Liban, États-Unis d'Amérique.

Coordonnées complètes :

L'Assemblée des Arméniens d'Arménie occidentale  
75, rue de l'Assomption  
75016 Paris  
France

Mél. : armenag@wanadoo.fr  
Sites Web : <http://www.western-armenia.eu>  
<http://www.haybachdban.org>

Représentant de l'organisation :

M. Arménag Aprahamian, membre du Conseil national arménien, chef de la délégation de l'Assemblée des Arméniens d'Arménie occidentale auprès des Nations Unies.

Associação Metareilá do Povo Indígena Suruí

Principaux objectifs de l'organisation :

- Déterminer, promouvoir et coordonner la résistance unifiée des peuples autochtones pour la défense de leurs droits;
- promouvoir la formation et l'information des peuples et de chefs autochtones en vue de la construction et du renforcement de leur autonomie;
- lutter pour garantir et protéger les terres autochtones conformément aux intérêts et aux besoins de ces peuples;
- favoriser la préservation des traditions et de la culture des peuples autochtones;
- encourager l'économie traditionnelle et alternative, l'éducation bilingue ainsi que les médecines traditionnelles de l'ensemble des peuples autochtones;
- rechercher des contacts et des alliances avec les chefs et les communautés autochtones et les organisations autochtones et indigénistes au niveau municipal, étatique, national et international pour la reconnaissance des droits autochtones;
- encourager et soutenir la protection de l'environnement afin de garantir un développement durable;
- promouvoir la diffusion de l'information relative à la situation des peuples autochtones quel que soit le moyen de communication;
- lancer des initiatives visant le respect de l'organisation sociale, des coutumes, des langues, des croyances, des traditions et de toutes les autres manifestations culturelles des peuples autochtones.

Nom du ou des pays dans lesquels l'organisation est très active :

Brésil

Coordonnées complètes :

Associação Metareilá do Povo Indígena Suruí  
Av. JK, n°5217  
Riozinho  
Cacoal/RO  
Brésil

Tél./tlcp. : (+69) 3443-2714  
Mél. : Almir.surui@paiter.org  
orggamebey@yahoo.com.br  
Site Web : <http://www.paiter.org>

Représentant de l'organisation :

M. Almir Narayamoga Suruí, coordonnateur général.

Indigenous Coordinator for Mesoamerica and the Caribbean/  
*Coordinadora Indígena de Mesoamérica y el Caribe (CIMCA)*

Principaux objectifs de l'organisation :

Les objectifs du CIMCA sont les suivants :

- influencer sur les politiques régionales et internationales d'États lorsqu'il s'agit de questions intéressant les peuples autochtones;
- soumettre des propositions de substitution aux différents organes régionaux et internationaux en ce qui concerne diverses questions, à l'examen, intéressant les peuples autochtones;
- renforcer l'unité politique et organique des organismes membres du CIMCA;
- réaffirmer et consolider l'identité des peuples autochtones face à l'impact des politiques néocolonialistes;
- défendre les savoirs traditionnels des peuples autochtones devant l'avalanche d'actes de biopiraterie ou le vol de brevets, sous la forme de concession de brevets, de l'enregistrement de marques ou sous d'autres formes, de savoirs indigènes;
- créer des possibilités d'échange d'informations, de savoirs et de données d'expérience entre peuples autochtones;
- évaluer et suivre les politiques des États intéressant la mise en valeur des peuples autochtones dans la région méso-américaine et caraïbe.

Le CIMCA procède actuellement à des études de cas sur l'appropriation de savoirs indigènes provenant de la région des Mosquitos du Honduras. La première de ces études porte sur l'appropriation d'un savoir appartenant au peuple autochtone miskito, qui concerne la fabrication d'une huile dérivée de la palme *Uhum* aux fins d'un traitement capillaire et pour d'autres usages. Ce produit a été commercialisé, à l'échelle internationale, par Ojon Corporation, entreprise ayant son siège au Canada, qui s'est alliée à MOPAWI, organisation nationale non gouvernementale. La deuxième étude de cas concerne la marque Tawaka, utilisée pour un shampoing fabriqué par Ojon Corporation. Le nom Tawaka est celui du peuple autochtone tawahka, qui vit le long de la rivière Patuca au Honduras. Il a été "emprunté" par l'entreprise sans la permission de ce peuple qui exige aujourd'hui qu'elle cesse de l'utiliser. Le CIMCA enquête sur ces deux affaires et s'efforce d'aider les communautés touchées, dont les savoirs traditionnels sont considérés comme une richesse partagée entre peuples autochtones.

Nom du ou des pays dans lesquels l'organisation est très active :

Le CIMCA mène actuellement des travaux dans huit pays de la région méso-américaine : Belize, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua et Panama. Au dernier trimestre de cette année, il a l'intention de se rendre à Puerto Rico, en République dominicaine, à Cuba et à Trinité-et-Tobago pour mettre en place des centres de liaison dans la région caraïbe.

Coordonnées complètes :

CIMCA Head Office  
PO Box 4245  
Tegucigalpa  
Honduras

Tél. : (+504) 237 27 07 / (+504) 9904 1383  
Tlcp. : (+504) 235 86 59  
Mél. : mesoamérica.indigena@gmail.com

Représentant de l'organisation :

M. Edgardo Benítez Maclin, membre de la haute direction de l'Organisation régionale.

Chambre paraguayenne de la propriété intellectuelle/  
Cámara Paraguaya de la Propiedad Intelectual (CAMPI)

Principaux objectifs de l'organisation :

La CAMPI a pour objectif de faire le point sur l'enseignement de la gestion et de la recherche en matière de propriété intellectuelle au Paraguay, d'élaborer un réseau international d'universitaires et de professionnels intéressés par le domaine émergent de la gestion de la propriété intellectuelle et de proposer des stratégies pour encourager le développement de l'enseignement de la gestion de la propriété intellectuelle et la recherche nationale, régionale et internationale en la matière. La CAMPI a été créée en 2005.

La Chambre paraguayenne de propriété intellectuelle se consacre à l'élaboration d'un système de propriété intellectuelle équilibré et accessible, qui récompense la créativité, stimule l'innovation et contribue au développement de l'économie tout en préservant l'intérêt général. Les activités de la CAMPI, dans des domaines tels que la normalisation et l'élaboration progressive de lois relatives à la propriété intellectuelle, l'enregistrement de la propriété industrielle et les services de règlement des différends ainsi que les programmes internationaux de coopération technique, continuent de favoriser le commerce international, ce qui est synonyme de gains économiques, d'efficacité et de certitude pour les entreprises commerciales du monde entier.

La principale raison à l'origine de la création de cette organisation non gouvernementale était, d'une façon générale, l'élaboration de politiques de développement pour tous les créateurs et consommateurs de propriété intellectuelle, tout d'abord au niveau national, puisque les programmes gouvernementaux sont limités ou inexistant, et, par la suite, de développer notre production aux niveaux régional, continental et mondial. La deuxième raison, tout aussi importante, était la volonté de mieux faire connaître les droits de propriété intellectuelle, d'en développer l'utilisation et les avantages, tout en encourageant le respect et les activités liés à ces droits. Au Paraguay, l'une des principales raisons de la non-utilisation des ressources telles que le PCT, le système de La Haye et le système de Madrid et de l'absence d'adhésion à ces systèmes réside dans la profonde ignorance de l'existence de ces mêmes ressources, que l'on peut expliquer fondamentalement ainsi : 1) existence d'un certain groupe d'entités juridiques supérieures qui empêchent l'intégration du Paraguay dans la communauté internationale pour préserver leurs propres intérêts économiques, et 2) absence de connaissances sur cette question par suite de l'inexistence d'une formation débouchant ou non sur des diplômes dans les universités.

Les questions de propriété intellectuelle qui sont normalement examinées et mises en avant sont donc à l'origine de la création de notre organisation, qui, soit dit en passant, est la première organisation indépendante au Paraguay par son nombre de membres et d'activités.

Enseignement et recherche

La CAMPI a été fondée pour répondre à une demande mondiale de connaissances et de compétences en propriété intellectuelle. Elle constitue un centre d'excellence pour l'enseignement, la formation et la recherche dans le domaine de la propriété intellectuelle. Ses programmes visent différents publics – les inventeurs et les créateurs, les dirigeants

d'entreprise et les professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle, les responsables de l'élaboration des politiques et les fonctionnaires nationaux d'institutions de propriété intellectuelle, les diplomates et les représentants, les étudiants et les enseignants de propriété intellectuelle ainsi que la société civile.

Les programmes de la CAMPI sont axés sur le développement des qualifications et des compétences en propriété intellectuelle dans les entreprises commerciales. Ces programmes tirent parti des compétences et des ressources accumulées au cours des années passées par la CAMPI ainsi que d'un groupe soigneusement choisi d'éminents universitaires paraguayens, de théoriciens et d'experts venant d'écoles de commerce renommées, des principales sociétés mondiales, d'organismes professionnels et de consultants en gestion.

Principales activités de l'organisation :

Au niveau général :

- Formation d'un comité exécutif disposant de connaissances et d'une expérience reconnues en ce qui concerne les questions de propriété intellectuelle.
  - Création et mise en œuvre d'un programme national de développement durable, élaboration et mise en œuvre d'activités de formation universitaires axées sur les thèmes suivants :
  - nécessité d'adhérer au Traité de coopération en matière de brevets (PCT)
  - nécessité d'adhérer au système de Madrid pour l'enregistrement international des marques
  - nécessité d'adhérer au système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels
  - nécessité d'adhérer au système de Lisbonne pour l'enregistrement international des appellations d'origine
  - nécessité d'adhérer à la Convention sur la diversité biologique
  - promotion de la nécessité d'inclure d'urgence dans le programme des universités paraguayennes les nouveaux aspects de la propriété intellectuelle
  - présentation d'un projet de loi à la commission juridique du Sénat en vue de transformer la Direction de la propriété industrielle en Institut de la propriété intellectuelle (INPI) jouissant d'une totale autonomie
  - renforcement des liens avec les organisations intergouvernementales (OMPI, OHMI, OAPI, OMC, etc.) ainsi qu'avec les organisations nationales et internationales non gouvernementales
  - participation à des conférences, colloques, réunions, séminaires, etc.

- organisation d'une manifestation annuelle sur la propriété intellectuelle reconnue au niveau international
- diverses activités.

#### Relations de l'organisation avec les questions de propriété intellectuelle :

Plus précisément, en tant que premier vice-président de la CAMPI, je dois signaler mes activités les plus marquantes, qui ont été facilitées par les très bonnes relations que j'entretiens avec l'OMPI et l'excellent accueil que celle-ci réserve au secteur privé. Ces activités sont d'un très bon niveau. Depuis 2006, j'ai eu l'occasion de participer à diverses réunions organisées par l'OMPI, à la fois à Genève et ailleurs dans le monde, y compris en Argentine, au Brésil, aux États Unis d'Amérique, en Espagne, en France, au Mexique et au Royaume-Uni, dont des séminaires, des conférences, des colloques et des ateliers. En outre, j'ai eu l'honneur d'être accepté au cours d'été organisé en Croatie. J'ai suivi et je continue de suivre des cours d'enseignement à distance proposés par l'Académie mondiale de l'OMPI, y compris les cours DL 001, DL 101S, DL 201S et DL 204S. C'est la première fois que notre organisation demande de bénéficier du statut d'observateur.

Je suis certain que des notions telles que les expressions culturelles traditionnelles, la protection, la préservation et la sauvegarde du patrimoine culturel, l'alimentation, l'agriculture, la diversité biologique, la désertification et l'environnement, les droits de l'homme chez les peuples autochtones, la diversité culturelle et le commerce électronique et le développement, qui ont bénéficié d'une reconnaissance limitée jusqu'à présent, deviendront bientôt les thèmes de débats vastes et approfondis, qui déboucheront sans aucun doute sur l'élaboration de normes améliorées de protection, de renforcement de l'identité culturelle de nos racines autochtones, tout en permettant d'arriver à une excellente maîtrise de ces concepts.

#### Renseignements supplémentaires :

##### Généralités :

La propriété intellectuelle est devenue un élément fondamental en vue de l'acquisition et de la conservation d'un avantage concurrentiel dans l'économie du savoir contemporaine. Les conseillers en matière de politiques à suivre et les responsables de l'élaboration de ces politiques considèrent la propriété intellectuelle comme un moyen de promouvoir la créativité et l'innovation et le développement économique. La propriété intellectuelle est considérée comme un actif précieux pour une entreprise et un instrument commercial stratégique. Il ressort d'études réalisées récemment que plus de 50% de la valeur de nombreuses entreprises découlent de la propriété intellectuelle. La place grandissante occupée par la propriété intellectuelle oblige les entreprises commerciales à la gérer activement.

L'enseignement et la recherche relatifs à la gestion de la propriété intellectuelle en sont en leur début. La plupart des écoles de commerce et de gestion ne proposent aucun programme d'enseignement et de recherche dans le domaine de la gestion de la propriété intellectuelle. En outre, on constate actuellement un manque crucial de ressources (manuels et monographies) et de personnes qualifiées (conférenciers et professeurs) sur ce sujet. Bien que

le nombre de rapports de recherche présentés à l'Académie de la gestion et dans des instances similaires ait régulièrement augmenté au cours des dernières années, il reste encore beaucoup à faire pour intégrer la propriété intellectuelle en tant que discipline de gestion fondamentale. Quels devraient être les objectifs au niveau de la recherche dans le domaine de la gestion de la propriété intellectuelle? Comment les universitaires et les gestionnaires devraient-ils aborder le monde de la propriété intellectuelle en constante évolution, y compris les faits nouveaux qui interviennent aux niveaux national et international? Comment rapprocher les disciplines de la propriété intellectuelle et de la gestion d'une manière cohérente répondant aux critères de rigueur et de pertinence?

La gestion de la propriété intellectuelle s'est affirmée comme un domaine fondamental parmi les compétences requises dans le domaine des affaires. La gestion de la propriété intellectuelle est devenue aussi importante que l'innovation, la technologie, la commercialisation, la finance, la gestion d'entreprise et l'économie et la stratégie industrielles. Quels types de services d'enseignement et de recherche les entreprises et d'autres organisations ont-elles besoin de la part des écoles de gestion et d'autres prestataires d'enseignement et de recherche dans le domaine de la gestion de la propriété intellectuelle? Quel devrait être le rôle d'une organisation non gouvernementale telle que la CAMPI pour promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine de la gestion de la propriété intellectuelle et en faciliter le développement?

Sujets à traiter :

- Rôle de la propriété intellectuelle dans la croissance et le développement économiques.
- Rôle de la propriété intellectuelle dans le renforcement de la compétitivité des entreprises.
- État de la demande et de l'offre en termes d'enseignement et de recherche dans le domaine de la gestion de la propriété intellectuelle.
- Intégrer la propriété intellectuelle dans la gestion.
- Atelier sur la conception et la mise en œuvre de programmes d'enseignement et de recherche dans le domaine de la gestion de la propriété intellectuelle, y compris des séances en groupe sur la propriété intellectuelle et la technologie, la propriété intellectuelle et la stratégie, la propriété intellectuelle et la commercialisation, la propriété intellectuelle et les finances, et la propriété intellectuelle et la responsabilité sociale de l'entreprise.
- Élaborer les grandes orientations à suivre en ce qui concerne l'enseignement et la recherche en matière de gestion de la propriété intellectuelle.
- Faire comprendre les notions fondamentales de gestion de la propriété intellectuelle et faire connaître les faits nouveaux intervenus récemment dans ce domaine au niveau international.
- Apprendre comment enseigner la gestion de la propriété intellectuelle et procéder à des études dans ce domaine.

- Façonner les contours futurs de l'enseignement et de la recherche en matière de gestion de la propriété intellectuelle.
- Établir des liens et des partenariats avec des enseignants et des chercheurs du monde entier dans le domaine de la gestion de la propriété intellectuelle.

Nom du ou des pays dans lesquels l'organisation est très active :

Argentine, Brésil, Uruguay, Bolivie, Chili, Venezuela, États-Unis d'Amérique, Espagne, France, Italie et Suisse.

Coordonnées complètes :

Cámara Paraguaya de la Propiedad Intelectual (CAMPI)  
1173, Calle Jejui  
1748 Asunción  
Paraguay

Tél. : (+595) 21 42283  
Tlcp. : (+595) 21 422834  
Mél. : [ubaldibrands@gmail.com](mailto:ubaldibrands@gmail.com)  
Site Web : <http://www.campi.org>

Représentant de l'organisation :

M. Fernando Manuel Acosta Ubaldi, vice-président.

[Fin de l'annexe et du document]